



Compte rendu
Séance du Conseil Municipal
du 20 juin 2014

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie à dix-neuf heures trente, sous la présidence de Monsieur Lionel NORMAND, Maire de Plachy-Buyon.

Etaient présents (Maire et Adjointes puis ordre alphabétique) : Lionel NORMAND, Martine FAUQUEMBREGUE, Jean-Luc HERMANT, Christian HERBET, Frédéric CHIVOT, Jean-Michel SALON, Jean-Luc HUYON, Olivier LAMBERT, Manuel HENOCQUE, Evelyne FRABOULET, Franck LECRIVAIN, Jacques LEMOINE.

Absents excusés : Laurie BUQUET (pouvoir de vote donné à Martine FAUQUEMBREGUE), Jean GERME, Eric MENARD (pouvoir de vote donné à Jacques LEMOINE)

Monsieur Jean-Michel SALON a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur Lionel NORMAND, Maire, a ouvert la séance.

Elections des délégués et suppléants du conseil municipal dans le cadre des élections des sénateurs.

Le Maire a rappelé qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir respectivement M. Christian Herbert, M. Jean-Luc Hermant, M. Manuel HENOCQUE et M. Frédéric Chivot.

Le maire a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 288 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément et successivement, sans débat, au scrutin secret à la majorité absolue.

Le maire a indiqué que conformément à l'article L. 284 du code électoral, le conseil municipal doit élire 3 délégués et 3 suppléants.

Le maire a fait procéder aux opérations de vote :

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe. Le Président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans l'urne. Le nombre des conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur vote, a été enregistré.

- Election des délégués :

Noms et prénoms	Nombre de suffrages obtenus
Jean-Luc HERMANT	14 au 1er tour
Martine FAUQUEMBERGUE	14 au 1er tour
Manuel HENOCQUE	14 au 1er tour

Sont élus délégués du conseil municipal pour les élections des sénateurs suivant l'ordre du tableau et ont accepté le mandat :

- ▶ Jean-Luc HERMANT
- ▶ Martine FAUQUEMBERGUE
- ▶ Manuel HENOCQUE

- Election des suppléants :

Noms et prénoms	Nombre de suffrages obtenus
Jean-Michel SALON	14 au 1er tour
Franck LECRIVAIN	14 au 1er tour
Frédéric CHIVOT	14 au 1er tour

Sont élus suppléants du conseil municipal pour les élections des sénateurs suivant l'ordre du tableau et ont accepté le mandat :

- ▶ Jean-Michel SALON
- ▶ Franck LECRIVAIN
- ▶ Frédéric CHIVOT

La séance est levée à 20h30.